

Saint-Malo, le 21 MARS 2017



Direction de l'Espace Public

N/Réf : AM 17-475

Affaire suivie par : Anne MOURIC

Tél : 02 99 21 92 28

Objet : campagne de stérilisation  
des œufs de goélands

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES ET DE LA MER  
Service Eau et Biodiversité  
A l'attention de Monsieur Yann RIOCHE  
Le Morgat - CS 23167  
12 rue Maurice Fabre  
35031 RENNES Cédex

REÇU LE  
23 MARS 2017

DUM 35  
Service Eau et Biodiversité

Monsieur,

Par courrier en date du 12 septembre 2016, la ville de Saint-Malo vous a adressé une demande de renouvellement de stérilisation des œufs de goélands argentés sur la commune.

En complément à cette dernière, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'imprimé cerfa n° 13 616\*01 de demande de dérogation dûment complété et signé.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.



Pour le Maire  
La Première Adjointe,

Michèle LOMBARDIE

DGA  
BB

PJ : formulaire Cerfa



N° 13 616\*01

DEMANDE DE DÉROGATION

- POUR  LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \*
- LA DESTRUCTION \*
- LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : MAIRIE DE SAINT-MALO

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Direction de l'Esiaie Public

Adresse : N° ..... Rue Hôtel de Ville CS 24826

Commune SAINT-MALO Cédex

Code postal 35418

Nature des activités : Stérilisation des œufs de goélands

Qualification : .....

**B. QUELLES SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Goélands Argentés	1125 œufs	
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA QUALITÉ DE L'OPÉRATION**

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : .....

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION**

**DE CAPTURE OU ENLÈVEMENT**

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : .....

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle  Capture au filet

Capture avec époussette  Pièges  Préciser : .....

Autres moyens de capture  Préciser : .....

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....

Suite sur papier libre

### D2. DESTRUCTION \*

Destruction des nids  Préciser : .....

Destruction des œufs  Préciser : *blocaje de l'incubation - Pas de destruction*

Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....

Par pièges létaux  Préciser : .....

Par capture et euthanasie  Préciser : .....

Par armes de chasse  Préciser : .....

Autres moyens de destruction  Préciser : .....

Suite sur papier libre

### D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....

Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....

Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....

Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

Suite sur papier libre

### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION ?

Formation initiale en biologie animale  Préciser : .....

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : .....

### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION ?

Préciser la période : *du 14 mai au 30 juin*  
ou la date : .....

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION ?

Régions administratives : .....

Départements : .....

Cantons : .....

Communes : *SAINTE-MALO (35400)*

### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRISES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE ?

Relâcher des animaux capturés

Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Suite sur papier libre

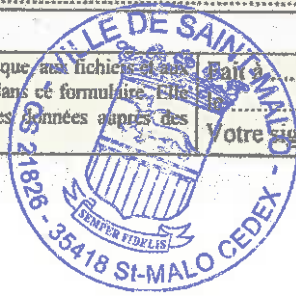
### I. COMMENT SERVIRAIT LE COMPTÉ RENDU DES OPÉRATIONS ?

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : *Maintien de la population*

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : *Rapport sur les opérations effectuées à la fin de la campagne*

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.



Saint-Malo  
21 MARS 2017

Signature

*L'Adjointe Déléguée*  
*Michèle LOMBARDIE*

DGA  
BIR

Direction des Affaires Publiques  
Hygiène - Salubrité

ELB/NK 22092016/00606  
Affaire suivie par Nicole KELTZ

Saint-Malo, le 26 SEP. 2016

→ JPH

Madame Cécile ARNOULD  
Direction départementale des Territoires  
et de la Mer Ille et Vilaine  
12 rue Maurice Fabre  
CS 13167  
35031 RENNES cedex

REÇU LE

29 SEP. 2016

DDTM 35  
Service Eau et Biodiversité

Madame,

Pour faire suite à votre demande, je vous remercie de bien vouloir trouver ci-joint la cartographie à joindre à notre dossier qui sera transmis au Conseil National de la Protection de la Nature.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

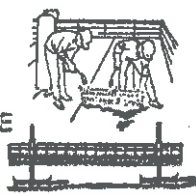
Pour le Maire,  
La Première Adjointe



Michèle LOMBARDIE

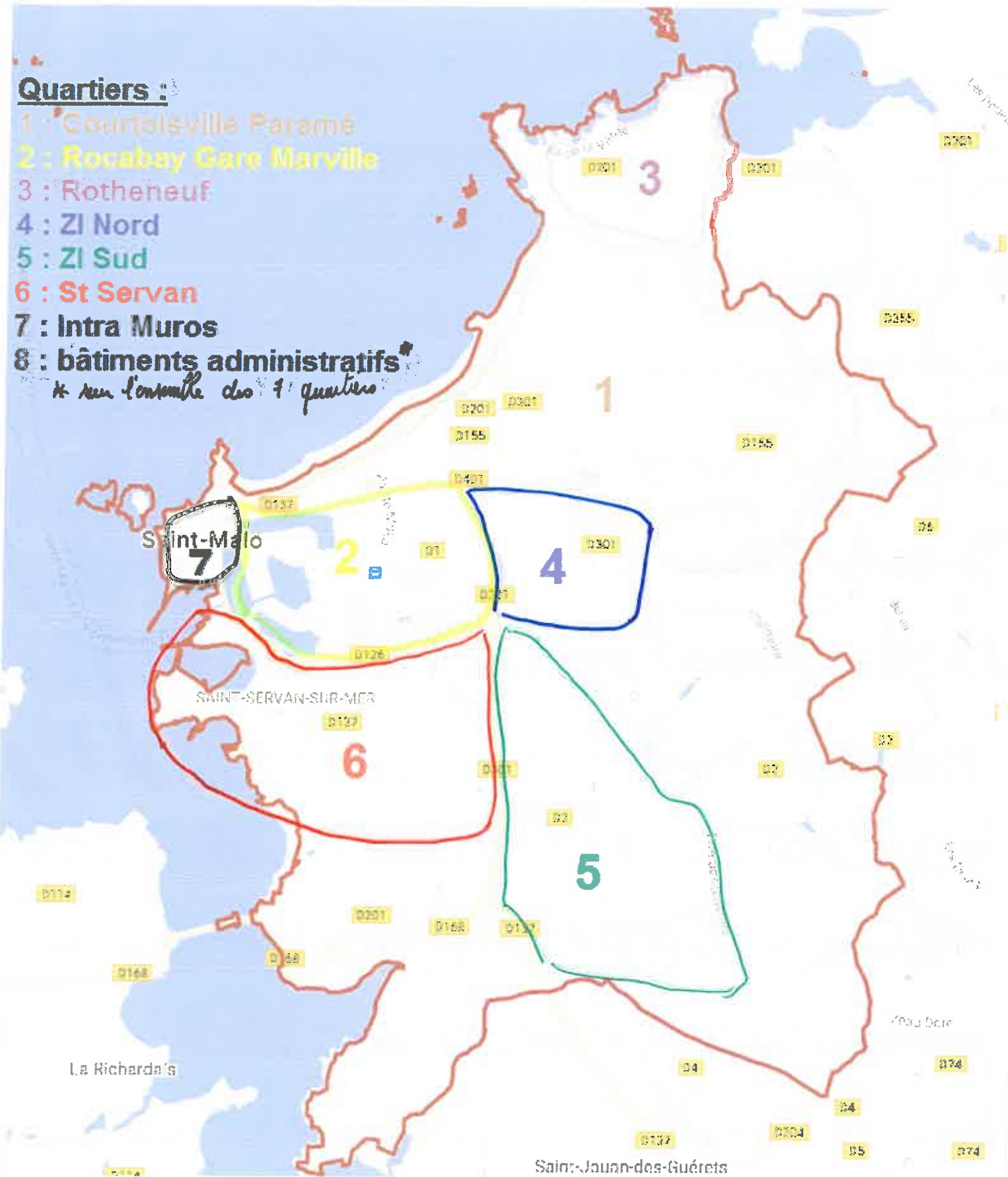
DGA  
MB

P.J. : cartographie



**Quartiers :**

- 1 : Courtaisville Paramé
  - 2 : Rocabay Gare Marville
  - 3 : Rotheneuf
  - 4 : ZI Nord
  - 5 : ZI Sud
  - 6 : St Servan
  - 7 : Intra Muros
  - 8 : bâtiments administratifs
- \* sur l'ensemble des 7 quartiers*



Saint-Malo, le 12 SEP. 2016

→ CA.

Direction des Affaires Publiques  
Hygiène - Salubrité

ELB/NK 18082016/0569  
Affaire suivie par Nicole KELTZ

Objet : campagne de stérilisation des œufs de  
goélands 2016

REÇU LE  
14 SEP. 2016

DDTM 35  
Service Eau et Biodiversité

Madame,

Madame Cécile ARNOULD  
Direction départementale des Territoires  
et de la Mer Ille et Vilaine  
12 rue Maurice Fabre  
CS 13167  
35031 RENNES cedex

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, le compte rendu général des interventions réalisées par l'entreprise E.I.T.A., les tableaux détaillés par quartiers et par adresse dans le cadre de la campagne de stérilisation des œufs de goélands de l'année 2016 ainsi que l'imprimé cerfa n° 13 616\*01 dûment complété et signé.

On note de manière générale une stabilisation de la population dans certains quartiers, notamment zones industrielles nord et sud, Rocabey/gare/Marville ainsi que sur les bâtiments administratifs. Cependant on peut constater une légère augmentation en nombre de nids et œufs sur les quartiers de Saint-Servan et Intra-Muros. En revanche, une baisse du nombre de nids est remarquée sur le quartier de Rothéneuf ainsi que Courtoisville (avec un nombre important d'œufs par nid).

Ce bilan nous permet également d'appréhender la présence des goélands dans les quartiers et d'adapter chaque année notre demande de stérilisation en privilégiant les zones les plus concernées. La campagne menée par la Ville a pour objet de stabiliser la population des goélands sur le territoire malouin, les naissances ne pouvant être équilibrées par la mortalité de l'espèce.

Dans le cadre des mesures préventives, la Ville assure chaque année une campagne d'information auprès du public lui rappelant l'interdiction faite par le Règlement Sanitaire Départemental de nourrir ces volatiles. De plus, des poubelles plus hermétiques sont installées, la collecte des ordures ménagères est assurée de façon régulière par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Malo ainsi que le nettoyage des rues effectué par la Ville de Saint-Malo.

Au vu de ces éléments, je vous remercie de bien vouloir transmettre ce dossier au Conseil National de la Protection de la Nature afin d'obtenir l'autorisation de poursuivre, pour les années à venir, la campagne de stérilisation des œufs de goélands sur la commune de Saint-Malo.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire,  
La Première Adjointe

P.J. : Cerfa  
Bilan général  
Bilan par quartiers/adresse

  
Michèle LOMBARDIE

DGA  
MB

**E.I.T.A** SARL

Z A La Costardais  
22690 Pleudihen-sur-Rance.

## PROTOCOLE UTILISATION STERILIS

### **PROPRIETES**

**STERILIS** est un produit élaboré dans le but de stériliser les œufs (goélands, pigeons, corbeaux ...). Il permet de limiter le nombre des volatiles lorsque les nuisances deviennent trop importantes (bruit, déjections...).

Il empêche l'éclosion des œufs en bloquant la respiration à travers la coquille. Pour un résultat optimum, deux traitements espacés de 10 à 15 jours sont nécessaires.

### **MODE D'EMPLOI**

Attention : avant chaque utilisation les bidons doivent être fortement agités afin d'homogénéiser le produit.

En l'absence des oiseaux, pulvériser le produit sur les œufs sans les déplacer, prendre soin d'enrober au maximum les œufs de produit.

Tout bidon non ouvert peut être conservé de 12 à 18 mois, dans des conditions de stockage normales.

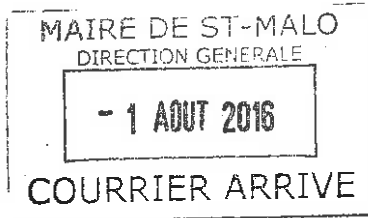
### **SECURITE D'EMPLOI**

Nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Possibilités d'effets irréversibles. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.

Bretagne Vivante - Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne  
186, rue Aristote France  
BP 63121  
29231 Brest cedex 3

# E.I.T.A SARL

Z A La Costardais  
22690 Pleudihen-sur-Rance.



Monsieur Le Maire

Direction des Affaires Publiques

35400 ST MALO

Pleudihen-sur-Rance, le 28.07.2016

Madame LE BIAN,

Veillez trouver ci-joint les relevés de nids traités sur ST MALO concernant la campagne de stérilisation 2015 sur intra et extra-muros ainsi que le nombre d'oeufs présents au premier passage et au second passage. Ils sont totalisés sur un récapitulatif ci-dessous :

Nombre de nids traités:

- nombre de nids traités au 1er passage : **500**
- nombre de nids traités au 2ème passage : **459**
- nombre de nouveaux nids au 2ème passage : **-41**

Nombre d'oeufs traités :

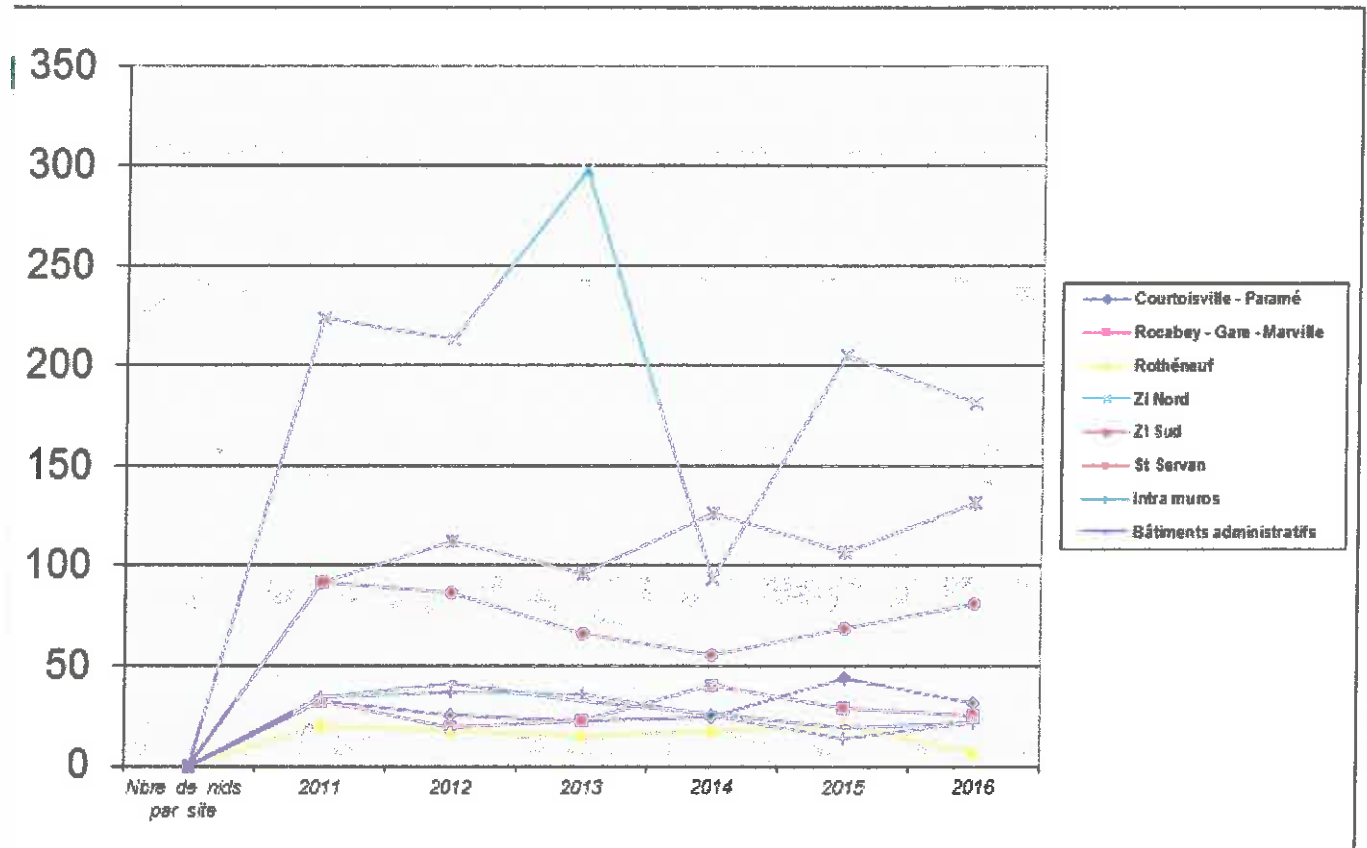
- au 1er passage : **1125**
- au 2ème passage : **932**

Nombre de poussins comptabilisés au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> passage : **53\***

(\* à noter 53 étant un chiffre maximum car dans ce comptage une grande majorité est comptabilisée en partie 2 fois lors du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> passage)



Nbre de nids par site	2011		2012		2013		2014		2015		2016	
	Nids	œufs	Nids	œufs	Nids	œufs	Nids	œufs	Nids	œufs	Nids	œufs
Courtoisville - Paramé	32	75	25	60	23	61	24	54	44	66	31	74
Rocabey - Gare - Marville	32	58	19	43	23	71	40	98	29	53	25	50
Rothéneuf	20	51	17	31	15	39	17	48	20	50	7	17
ZI Nord	223	485	213	535	298	732	93	272	205	369	181	442
ZI Sud	92	208	112	253	96	226	126	346	107	245	131	244
St Servan	92	217	86	225	66	163	55	143	69	146	81	192
Intra muros	34	64	37	70	36	52	25	45	14	13	22	53
Bâtiments administratifs	34	62	41	101	32	60	26	55	19	40	22	53
	559	1220	550	1318	589	1404	406	1061	507	982	500	1125



Les œufs sont traités par "Stérilis" qui est composé d'huile et d'émulsionnant mélangé à 30% de formol.

### Evolution de la fréquentation des goélands en 2016 :

**Courtoisville** baisse du nombre de nids mais nombre important d'œufs par nids

**Rocabey- Gare – Marville** : maintien par rapport à 2015 du nombre de nids et d'œufs

**Rothéneuf**: baisse importante en nombre de nids et d'œufs

**Zones Nord et Sud** Stabilité sur l'ensemble des 2 zones en nids et œufs

**St Servan** : légère augmentation en nombre de nids et œufs

**Intra-Muros** : après une baisse significative en 2015 nous constatons une augmentation du nombre de nids et d'œufs

**Bâtiments administratifs** : opération de stérilisation commencée en 2011 sur ce secteur, après quelques années de baisse nous constatons une stabilisation.

De manière générale la population est maintenue sans variation trop importante d'un secteur à l'autre.

Les fiches de comptages vous sont adressées ce jour par mail aux adresses suivantes : [elebian@saint-malo.fr](mailto:elebian@saint-malo.fr) et [nkeltz@saint-malo.fr](mailto:nkeltz@saint-malo.fr).

Nous vous prions d'agréer, Madame LE BIAN, l'expression de nos sincères salutations.

**Le Gérant**  
**Mr HAMON Sébastien**

